



Escrocrie financiere et abus de confiance

Par **stanlati**, le **05/09/2015** à **00:13**

Bonsoir,

Il y a trois semaines j'ai fait la connaissance d'un garçon. Quelque jour après notre rencontre, il m'a demandé de lui rendre un service. Le service c'est que ses parents devaient me faire un virement sur mon compte et comme sa je lui donne dès que j'avais l'argent. J'ai accepté parce qu'il avait un découvert et parce qu'il ne faisait pas confiance à ses amis proches. Trois jours après j'ai eu le virement dans mon compte d'un montant de 1.260 euro. J'ai appelé ma banque pour être sûr que cette argent était bien disponible et la banque a bien confirmé que c'était bon. Le jour suivant en sortant à mon travail, j'ai retiré 500 euro avec ma carte bleue et le reste je lui ai fait un mandat cash urgent. Ensuite plus de nouvelle pendant trois jours et comme j'étais pas mal occupée j'ai pas chercher après lui. Une semaine après j'ai été consulter mon compte, j'ai vu que j'avais un découvert de 1260 le même montant que j'ai donné. Du coup j'ai appelé ma banque pour savoir c'est quoi le problème, on me dit que le chèque qui a été déposé dans mon compte à été rejeté à cause d'un problème de signature. Et c'est là que j'ai su qu'il m'a arnaqué parce que j'ai jamais signé ce chèque et j'étais pas au courant qu'il s'agissait d'un chèque. La banque me dit que tout est de ma faute et en aucun cas elle n'y est pour rien. J'aimerais savoir est ce que je peux aussi porter plainte contre ma banque ou pas ?

Merci de me répondre le plus rapidement possible car je suis désespérée car depuis ce problème j'ai du mal à m'en sortir.